CORREZE

LAMAZIERE-BASSE

EGLISE SAINT-BARTHELEMY

RESTAURATION EXTERIEURE

APD

mars 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

BUREAU MANCIULESCU ACMH & ASSOCIES
214, rue de Grenelle 75007 PARIS
téléphone : 01 45 50 22 01
courriel : s.manciulescu@wanadoo.fr
courriel : s.manciulescu@gmail.com

NOTE DE PRÉSENTATION

Le présent dossier concerne la restauration extérieure de l'église du bourg de Lamazière-Basse, en Haute-Corrèze, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 13 octobre 1971. L'édifice, dont la construction pourrait remonter au XIIe siècle, a connu une période d'embélissement notable au XVIIe siècle, dont témoigne un ensemble mobilier remarquable qui est également protégé au titre d'objet.

Suite aux visites de la conservatrices des monuments historiques, Mme Rabaté, puis de l'architecte des bâtiments de France, M. Delubac, en 2012, signalant la présence de graves désordres structurels, l'édifice a été fermé au public et une partie du mobilier a été mis a l'abri dans un lieu de stockage appartenant à la commune en 2013.

Une première étude concernant les mesures d'urgence et de consolidation structurelle a été réalisée par le bureau ACA Architectes en 2014. Cette étude ne concernait que la consolidation en l'état des dispositions actuelles de l'édifice et comportait une étude de sol réalisée par l'entreprise Fondasol et une étude structurelle réalisée par le bureau Arcs Ingeniérie.

Une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre de la restauration extérieure de l'église a été réalisée et remportée par le bureau Manciulescu ACMH et associés en 2016.

En phase d'avant-projet sommaire (APS - bureau Manciulescu acmh et associés 2018) les points suivants ont été approfondis:

- l'aspect historique, en particulier du point de vue de la connaissance de l'édifice et du terrain. Des recherches complémentaires ont été menées et une chronologie des principales phases de construction-modifications ainsi que des travaux réalisés sur l'édifice et ses abords a été établie. Les documents iconographiques ont été analysé et comparés afin de comprendre les éventuelles corrélations entre l'évolution historique et les pathologies rencontrées.

- le repérage et la hiérarchisation des pathologies. Le relevé complet des désordres de l'édifice a été réalisé sur la base des fonds graphiques existants (ACA Architecte) qui ont été vérifiés et complétés. Les causes probables des pathologies ont été mises en évidence ainsi que les éventuelles corrélations entre l'évolution historique de l'édifice et les pathologies rencontrées. Par ailleurs, l'étude du bureau d'étude structure est à considérer avec prudence car les résultats obtenus semblent trop alarmistes.

- le programme de travaux proposé dans l'étude a été étudié et revu. Une mise sous surveillance des principales fissures et la réalisation de travaux en urgence ont été préconisés (étaiement, dépose).

L'étude approfondie de l'édifice a mis en évidence un état général comportant de graves désordres, détaillé dans les pages suivantes, principalement dû à la vétusté des matériaux, aux défauts d'entretien désormais chroniques, et à l'instabilité de la toiture. Il est souhaitable de palier à moyen et long terme aux principaux désordres, en particulier à l'instabilité de la toiture, et notamment de la charpente, et aux problèmes structurels. Plusieurs scénarii ont été étudiés en phase APS pour remédier à ces désordres, en prenant en compte les difficultés financières réelles de la commune, du plus complet et ambitieux, à l'intervention minimum de sécurisation d'urgence en l'attente de la consolidation définitive.

Les conclusions de l'APS ont été présentés M. Stefan Manciulescu, acmh, en commission d'examen de projets sur Monument historique à la DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux, le 4 octobre 2018, en présence des inspecteurs généraux des Monuments historiques, M. Simon et M. Pallot.

A la suite de la remise de l'avant-projet sommaire, les interventions d'urgence suivantes ont été réalisées :

- juillet 2018, Ets MARTIN LG :
    - dépose du vitrail de la chapelle du Rosaire et présentation en mairie en attendant la réalisation des travaux (juillet 2018).
- décembre 2018, Ets SOCOBA MANDER accompagné par M. Halalau, peintre restaurateur, pour la pré-consolidation des décors au droit des étaiements :
    - étaiement des maçonneries, au droit de l'angle Est entre la chapelle sud et la nef (décembre 2018)
    - auscultation de l'édifice par la mise en place de témoins précis et le relevé régulier des mesures (décembre 2018)

Concernant les couvertures, une intervention en urgence est indispensable pour neutraliser les fuites, en particulier sur la chapelle nord, qui présente une grave infiltration d'eau déjà signalée en décembre 2018.

Par ailleurs, dans le cadre de la mission PRO, nous préconisons la réalisation d'une journée de sondages et d'exploration des maçonneries et des mortiers avec une entreprise de maçonnerie spécialisée. Les prélèvements feront l'objet d'observations précises de notre part du point de vue de la nature et caractéristiques des matériaux (granulométrie, etc.).

Enfin, concernant le programme de travaux, le maître d'ouvrage a retenu la proposition de la restauration définitive de l'église en une phase unique, qui est détaillé dans le présent dossier.

SYNTHESE HISTORIQUE

I - NOTICE HISTORIQUE

L'origine et l'histoire de cette église sont mal connues. Une église est mentionnée à Lamazière-Basse dans les textes à partir de la fin du XIe siècle. **La construction de l'édifice actuel pourrait remonter au XIIe siècle**, composé à l'origine d'une nef unique à chevet plat, et au XIIIe siècle pour la travée ouest et le clocher.

Après la guerre de Cent Ans, en 1485, l'évêque de Limoges ordonne de "remettre sur pied l'église", qui nécessite **d'importantes réparations et un agrandissement**. C'est à cette époque qu'aurait été ajouté la chapelle nord et peut-être également la chapelle sud. En 1635, la Confrérie du Rosaire est créée par Anne d'Aubusson, Dame de Rousille, et s'installe dans la chapelle sud, qui aurait également put être bâtie à cette époque, et pour laquelle un autel est réalisé. Cet autel est aujourd'hui placé dans le chœur. L'église a connu une **période d'embellissement au cours du XVIIe siècle**, avec la création du plafond polychrome, de décors peints et l'ajout de mobilier de grande qualité dont une partie aurait été commandé par Louis XIV à la demande de sa jeune favorite, Marie Angélique Scoraille de Roussille, Duchesse de Fontange.

"*On dit qu'un soir le Roi Soleil dînait à Versailles, entouré des plus jolies femmes de sa cour. Parmi elles, Marie Angélique de Fontanges brillait dans tout l'éclat de sa beauté. Le Roi proposa aux dames présentes de formuler chacune leur désir le plus cher; il s'engageait à réaliser le souhait le plus sage. Marie-Angélique lui dit : "Sire, Votre Majesté me ferait le plus grand plaisir si elle donnait une chaire à l'église de ma paroisse." Louis XIV aurait acquiescé et confié la réalisation de la chaire à l'un des sculpteurs, originaire du Limousin : Antoine Dutheil."*[1]

[1] ROUSSEL Maurice, L'Eglise de Lamazière-Basse, Maugein Imprimeurs, 2002

La table de communion, de même facture, a sans doute été réalisée à la même époque et probablement par le même sculpteur.

La présence d'une corniche au-dessus du plafond, dans la travée ouest de l'église, suggère une disposition antérieure différente du plafond bois. Les arases du reste de l'église ont été modifiées et ne présentent pas de vestige de corniche.

- emplacement d'origine du plafond, en appui sur la corniche
- emplacement actuel, sous la corniche

Au XVIIIe siècle, la chapelle du Rosaire, qui menace ruine, fait l'objet d'importants travaux de consolidation et a peut-être été partiellement reconstruite; la date 1746 figure sur la clef de voûte.

Après les destructions de la période révolutionnaire, des réparations sont engagées au cours de la première moitié du XIXe siècle. Les baies sud du chœur sont percées et la sacristie reconstruite, des contreforts sont ajoutés en façade sud (angle Est de la chapelle et angle Est de la façade), la chaire et le retable sont mis en teinte et un décors à appareil feint est peint sur l'ensemble des parements.

Les travaux du XXe siècle, concernent essentiellement des réparations et la création de vitraux, d'une cloche et des réparations ponctuelles. Le vitrail de la chapelle du Rosaire, en particulier, a été offert en remerciement par des réfugiés belges et français accueillis à Lamazière et des dons de la population locale. L'église y est représentée.

Concernant l'évolution des abords, il est probable que le **cimetière entourait entièrement l'église à l'origine**, comme l'indique l'abbé Rivière à la fin du XIXe siècle. La sacristie aurait été construite à la fin du XVIIe siècle ou au début du XVIIIe siècle. Les abords ont pu être décaissés une première fois avant cette date, avec la réduction de l'emprise du cimetière. Les maçonneries du sous-bassement actuel de différents type avec des défauts de liaisonnement et de planéité suggèrent des campagnes de travaux successives.

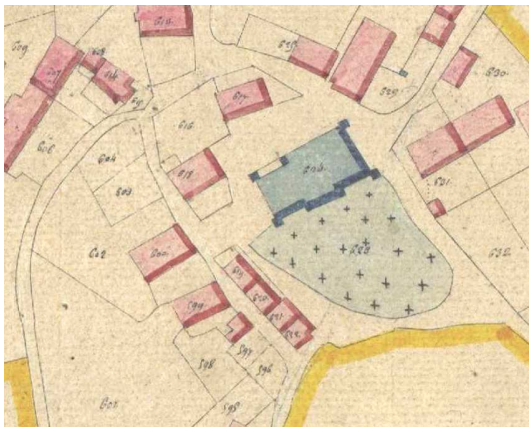

Sur le plan le plus ancien connu, cadastre de 1833, l'emprise du cimetière est restreinte au sud de l'église.

A la fin du XIXe siècle, l'ancien cimetière est déplacé et le sol décaissé massivement au sud de l'église.

Un projet de rénovation voit le jour en 1882 - l'architecte Loiselot réalise les dessins.

La comparaison de ces documents avec les cartes postales du début du XXe siècle présentés en annexe, nous indique la réalisation des travaux suivants :

- reprise en sous-œuvre des soubassements et fondations,
- agrandissement des contreforts sud, par chemisage (?)
- modification de la partie haute du clocher?
- la charpente et la couverture ont également pu faire l'objet de modifications

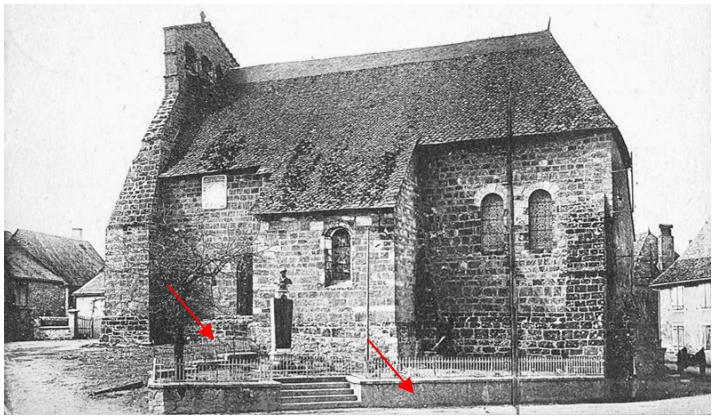

Après la première guerre mondiale, un terre-plein retenu par deux murs de soutènements, a été aménagé pour installer le monument aux morts, accompagné probablement d'ajout de terre végétale.

Ce terre-plein est modifié dans les années 1950, par ajout de terre végétale à l'ouest et construction d'un mur de soutènement en continuité de la partie existante.

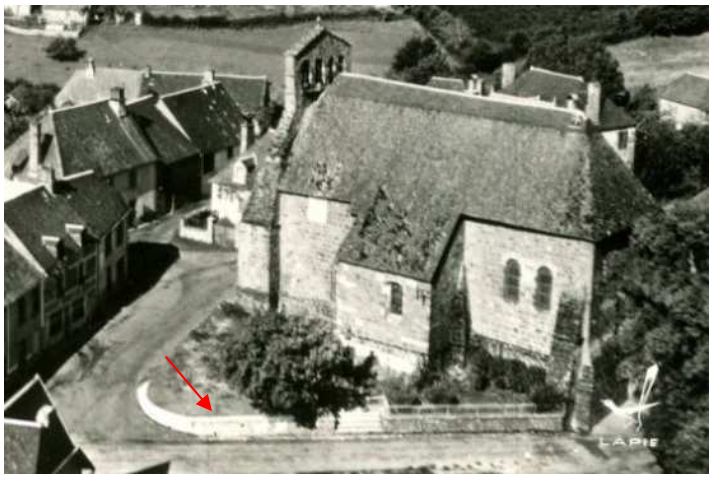

II - REPERES HISTORIQUES ET CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

LES ORIGINES DE L'EGLISE	
Fin du XIe siècle	L'église de Lamazière-Basse, dont les origines ne sont pas connues, est possédée par les seigneurs de Lagarde, voisinage de Tulle
XIIe siècle	Suite à plusieurs dons des seigneurs Lagarde, l'église devient propriété de l'abbaye de Tulle. Les bulles de Pascal II (1105) et d'Adrien (1154) attestent ce fait, mais les curés de l'église continuent à être nommés par l'évêque de Limoges.
1337-1453	Guerre de Cent Ans, pillage et destruction dans les édifices religieux.
1485	L'évêque de Limoges ordonna de « remettre sur pied » l'église Saint-Barthélémy qui réclamait " non seulement de sérieuses **réparations** mais encore un **agrandissement** exigé par une population toujours croissante". La chapelle Nord est construite. Il est vraisemblable que la chapelle Sud ait été construite au même moment.
1635	Fondation de la Confrérie du Saint Rosaire par Anne d'Aubusson, Dame de Rousille.
Début XVIIe siècle	Réalisation de l'autel de la Vierge (donation d'Anne d'Aubusson), aujourd'hui retable du maître autel. Réalisation de l'armoire de sacristie.
Fin XVIIe siècle	Réalisation de la chaire à prêcher par Antoine Dutheil, sculpteur originaire du Limousin, selon la tradition à la demande de Marie Angélique Scoraille de Roussille, Duchesse de Fontange, et de Louis XIV. Réalisation de la table de communion, qui semble de la même facture.
1685	Enterrement dans le choeur de Eléonore de Plas de Scorailles, Marquise de Roussille et mère de la Duchesse de Fontange.
Fin XVIIe siècle ou début XVIIIe	**Construction de la sacristie** (avant 1833)
1746	**Consolidation de la chapelle du Rosaire** (sud), qui menace ruine, aux frais du Curé Léonard Coutau - date figurant sur la clef de voûte de la chapelle sud.
1770 environ	Donation de Pierre Delmas de Grammont, curé de Lamazière de 1762 à 1772, pour la réalisation du maître autel.

1775, 3 janvier	Enterrement de Jacques Isarn de Fressinet de Valady, marquis de Rousille, dans le chœur de l'église.
1776, 7 février	Enterrement du Chevalier de Valady dans le chœur de l'église.

XVIII-XIXE SIECLES - DESTRUCTIONS ET MODIFICATIONS	
1793 -1794	L'approvisionnement de salpêtre nécessaire à la fabrication de la poudre à canon faisant défaut aux armés révolutionnaires, une organisation de la production est mise en place. Décret du 14 frimaire an II "*Tous les citoyens sont invités à lessiver eux-mêmes le terrain qui forme la surface de leurs caves, de leurs écuries, bergeries, pressoirs, celliers, remises, étables, ainsi que les décombres de leurs bâtiments*". La France est divisée en 8 grandes circonscriptions avec 6 000 ateliers de fabrication.
1793 - 1794	Un **atelier d'extraction de salpêtre** est installé dans l'église. La dessiccation des eaux chargées de salpêtre aurait été faite en brûlant une partie du mobilier, dont le maître-autel et le retable de la chapelle nord. Le retable de la chapelle sud est placé dans le chœur par la suite. Les révolutionnaires ordonnent de porter les cinq cloches de l'église à Ussel pour y être fondues. Deux cloches sont livrées et les autres sont cachées pour être remises en place sous le Consulat. Destruction des archives de l'église.
1826	Devis concernant des **réparations dans l'église et le percement des deux fenêtres sud du choeur**. Devis de restauration ou reconstruction (?) de la sacristie sur les mêmes fondations.
1830-1831	Devis concernant la **construction d'éperons en forme de contrefort** dans l'angle Est de la chapelle du Rosaire et dans l'angle sud-est de l'église. Travaux réalisés par M. Vanelli : - la chaire est teintée couleur acajou et recouverte de vernis - polychromies, dorures et tableau du retable du choeur
1848	La petite cloche fêlée l'année précédente est réparée ou fondue et appelée "Joséphine"
1855	Le cimetière auparavant au sud de l'église est transféré à l'entrée du bourg.
1864	Le Conseil Municipal prend la décision de faire enlever la terre de l'ancien cimetière et de créer une place publique.
1882	Projet de réparations par M. Loiselot, architecte à Ussel. Plan, élévation et coupe de la charpente.

1883	Délibération du conseil général du 3 avril : proposition de solliciter du gouvernement un secours *pour permettre de réparer l'**église** dont le **mauvais état** ne saurait subsister plus longtemps.*
1884 environ (?)	**L'ancien cimetière est déplacé et le sol décaissé au sud de l'église.**
1884	Date figurant sur le socle de la croix en façade Est.
1886	Suppression du clocheton au-dessus du choeur abritant "la petite cloche des messes-basses". La cloche est déplacée dans le clocher peigne.
1888	La cloche de 1774 se brise; elle est fondue, réparée et nommée "Saint-Barthélémy"

TRAVAUX RECENTS	
1908, 12 novembre	**Classement monument historique** au titre d'objet, de la **chaire à prêcher** et de la clôture de chœur (**table de communion**) XVIIe.
1923, 15 octobre	**Classement monument historique** au titre d'objet, de la **cloche** en bronze réalisée en 1744 par Ph. Métivier ; refondue en 1889 par Paintandre, fondeur actif à Turenne.
1933-1941	Suivant une plaque fixée au mur de l'église, **réparations** menées par l'Abbé François Laporte.
1936	Réalisation des vitraux des baies 2 et 4 par L.Gouffault, maître-verrier à Orléans.
1938	A la demande du curé F.Laporte, les Mazièrois se cotisent pour ajouter une cloche, baptisée "Clotilde", dans l'arcade vide
1941	Réalisation du cadran solaire en façade sud. Fabrication du vitrail de la chapelle sud, *"La paix"*, par M.Borie, maître-verrier au Puy-en-Velay, offert par des réfugiés accueillis à Lamazière et des dons de la population locale.
1969	Restauration du retable et de la clôture du chœur (table de communion) par Marcel Maimponte.
1970	Restauration de la chaire à prêcher par Marcel Maimponte (décapage, importants raccords de sculpture). Création d'un vitrail pour la chapelle nord par M.Dallet, maître-verrier à Cahors, originaire de Lamazière-Basse, représentant le sacrifice du Christ.

1971, 13 octobre	**Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques de l'église**
1974, 11 décembre	**Classement monument historique** au titre d'objet : - du **retable** XVIIe du chœur, à l'exception de la toile peinte XIXe (oeuvre de B.Vanelli) - de l'armoire de sacristie XVIIe
1977	Devis non réalisé de couverture, ets. Socoba : réfection du faîtage en ardoises et d'une petite surface de couverture en lauzes. Proposition de suppression de la sacristie par l'abf Christian Pierrot (pour raison économique?).
1978, 11 mai	Courrier du maire aux ets. Socoba :" C'est en effet de cette partie (partie couverte en lauzes) et notamment de la façade nord que proviennent les chutes de lauzes, fréquentes et particulièrement dangereuses, compte tenu du poids de ce matériaux. Des accidents graves ont failli se produire, si bien que je considère qu'il y a là un problème de sécurité publique.
1979, 3 septembre	Devis des ets. Socoba pour la réfection générale de la couverture en lauzes sur voligeages sapin ou peuplier 41 mm 446 282,42 frs et plus-value pour chevillage estimée à 95 044,66 frs TTC. + participation éventuelle pour fourniture de lauzes estimée à 78 883,72 frs TTC
1979, 30 novembre	Courrier du maire au sous-préfet : "motivation pour laquelle nous ne pouvons accepter le sacrifice d'un monument protégé et cela d'autant plus que l'économie que préconise Monsieur Pierrot serait dérisoire, sinon inexistante par rapport aux intérêts en jeu." Le dossier est maintenu avec la réfection de la couverture en lauzes.
1979, 14 décembre	Courrier de Christian Pierrot, abf, au sous-préfet recommandant la réfection de la couverture en ardoise plutôt qu'en lauzes (coût, importance des travaux, intérêt de l'édifice) . *"La toiture de l'église de Lamazière-Basse est une toiture relativement récente qui, sauf erreur de ma part, remonte au 18e siècle, et n'est donc pas la toiture d'origine, et cet édifice n'est pas exceptionnel."*
1982, 14 février	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal : est rappelé l'**urgence absolue de la réfection de la toiture** et le grave danger d'accident, maintes fois exposé aux pouvoirs publics, résultant de la chute des lauzes sur la voie publique
1982, juillet - novembre	**Restauration de la couverture en 2 tranches** par *Les charpentiers Couvreurs du Périgord*, architecte Eric Delouis. Montant des travaux 409 950,81 francs TTC Travaux réalisés : dépose des lauzes et ardoises, réfection à neuf du voligeage, nivelage charpente, remplacement de la première

	ferme derrière le clocher, repose des lauzes avec complément (fourniture de lauzes neuves à 50%). Exécution du chéneau encaissé et solins avec noquets plomb au droit du clocher.
1984-1986	Projet non abouti de remise en état de la sonnerie des cloches
1987, avril	Compte-rendu de visite de l'inspecteur des Monuments historiques, C.Piel : - nombreux dégâts occasionnés par les fientes d'oiseaux à l'intérieur - les objets mobiliers restaurés en 1970 nécessitent une nouvelle intervention - des micro-organismes se développent sur la chaire - l'armoire de la sacristie doit être révisée - les tables de communion doivent être rapidement consolidées en profondeur
1987	**Pose de témoins sur les chapelles**, ets Sarebat - 20 plaquettes collées à la résine epoxy
1987	Inscription à l'inventaire supplémentaire à la liste des mobiliers classés parmi les Monuments historiques, des éléments suivants : - plafond bois du choeur XVIIe siècle , peint polychrome - plafond bois de la nef XVIIe siècle , peint bleu azur
1988	Restauration par les établissements Jean Férignac de la chaire à prêcher (dépoussiérage, dégraissage des bois, refixation de certains éléments sculptés, consolidation de l'abat voix) et de la clôture du chœur (table de communion).
1991, juillet 26	Courrier de l'architecte E. Delouis, mentionnant l'accumulation d'excréments de pigeons sur le plafond en mauvais état et le danger de chutes de morceaux de plafonds sur le public.
1991	**Restauration intérieure : sacristie, pavage, porte sud.** architecte E. Delouis. montant total 109 600,85 frs HT. Maçonnerie : ets. Joulin Menuiserie : ets. Lefort-Bracelli Electricité : ets. Chaveroche Peinture murale : ets. Carré **Travaux réalisés dans la sacristie** : - réfection du plafond - réfection à neuf des enduits au ciment, application d'hydrofuge - remplacement partiel des poutres chêne du plancher et plafond - réfection à neuf du plancher en chêne et du plafond en peuplier, compris corniche et plinthes - retouches des fenêtres - lessivage, décapage de la porte d'accès à la chaire - décapage de la porte intérieure, teinte et cire - réfection à neuf de la porte extérieure de la sacrisite

	- réfection de l'électricité de la sacristie et de l'église, mise à la terre, modification cloches + tableau de répartition avec disjoncteurs divisionnaires et son placard - réfection de l'accès à la chaire en réutilisant partiellement les bois anciens. **Travaux réalisés dans l'église**: - restauration de la porte sud de l'église - sondages décors peints nef, choeur + murs et voûtes des chapelles - mise en valeur de l'ancien passage entre le chevet de l'église et l'ancienne cure - réfection des arases des murs en comble et fermeture en dessous du débord de toit (versant sud-est) - redressement ponctuel du pavage en galets
1992	Sondages dans les décors peints réalisés dans l'église par M. Carré.
1997, 17 juin	Courrier de M. Bertrand Chassac à l'abf évoquant le délabrement de l'édifice : *"Outre les murs fissurés, voir fendus, nous avons pû constater que les planches menacent de tomber du plafond ou sont déjà tombées. Où sont passés les lustres qui ornaient cette église? Se sont-ils cassés eux aussi?"*
1997, 7 octobre	Demande de subvention du maire au président du conseil régionale évoquant les risque d'effondrement du plafond.
1997	Mise en place de l'éclairage extérieur de l'église - électricien Alain Chaveroche, Neuvic : projecteurs encastrés, tableau de répartition avec disjoncteurs divisionnaires, prise de terre générale. 103 568,97 frs TTC - maçon Claude Joulin, Lamazière-Basse : drain pour évacuation eau en fond des regards électriques. terrassement et pose d'un tuyau PVC ø 80. Percer le mur à 2 points pour passage tuyau. encastrement de 5 coffrets. Terrassement. Passage sous l'escalier pour alimentation. 22 015,53 frs TTC
1999, avril-mai	Restauration de la voûte lambrissée. 270 881.77,00 frs TTC Architecte M. Berge, abf Peintures-Véronique Legoux Menuiserie- entreprise Vergne Travaux réalisés : - dépose -repose de l'ensemble des planches, remise en forme sur rattrapage de l'ensemble (retournement des entraits sur 2 fermes) - couvre joint en séparatif des éléments existants et nouveaux - dépose - repose de la corniche avec remplacement des parties défectueuses - fabrication d'un chemin de circulation en châtaigner - Nettoyage, consolidation de la couche picturale et de son support - Colmatage ponctuel des lacunes, réintégration du décor

	- Reconstitution de la teinte sur les lambris monochromes, application d'une couche protectrice
1999	Pose de pare-neige sur l'église en pied de versants nord et est
2000	Restauration des vitraux par l'atelier de RAED à Saint-Priest de Gimel, 88 712,98 Frs TTC : - dépose de l'ensemble des vitraux - nettoyage, démontage, réfection des plombs - remplacement ponctuel de verres (7 pièces) - création d'un vitrail contemporain (baie trilobée nord de la nef) - repose et calfeutrement au mortier de chaux selon la facture (en réalité ciment)
2002, septembre	Avant-projet définitif concernant la restauration intérieure : dégagement des décors peints sous-jacents à la couche XIXe, rebouchage des fissures, restauration du plancher de la tribune et rénovation de la porte de la sacristie. Monique Andrieux, architecte à Bort-Les-Orgues. " les témoins posés en 1987 étant intacts, l'édifice est considéré comme stabilisé". Envisagé en 2 tranches : 71 932,84 € HT et 66 159,63€ HT
2003-2010	Entretien de l'installation des cloches par les ets Brouillets et Fils
2009 - 2010	**Travaux cloches** par les ets Cessac : mise sur roulements à billes des cloches, pose de moteurs de balancement linéaire à aimantation et remplacements des lignes électriques ainsi que le tableau de commande électronique dans la sacristie
2012	**Révision de la couverture** par l'entreprise Bontemps, à Neuvic. 8 063,43 € TTC : remplacement des lauzes manquantes ou cassées, démoussage du versant nord, réfection des solins.
2013	Déplacement de la majeure partie du mobilier dans un lieu de stockage provisoire. 11 septembre : arrêté de protection ISMH d'une chape en soie datée XVIIIe - XIXe siècle et conservée dans la sacristie.

III - BIBLIOGRAPHIE / SOURCES

Bibliographie

- ROUSSEL Maurice, L'Eglise de Lamazière-Basse, Maugein Imprimeurs, 2002
- POULBRIERE, J.-B. (Abbé), *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*. Brive, Imprimerie Chastrusse et Cie, 2e édition - 1965.

Sources consultées

- Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine- carton 0081 019 0015

- Archives de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Corrèze

- Bibliothèque nationale de France - Gallica
- Rapport du préfet et procès-verbaux des délibérations (Corrèze, Conseil général), département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-LK16-47

- Archives municipales

ANALYSE DE L'ÉTAT EXISTANT / DIAGNOSTIC

A. LE SITE - LES MATERIAUX

Lamazière-Basse est située sur le plateau de Palisse, dans l'unité géologique dite de la "Moyenne Dordogne". Les roches métamorphiques (micaschistes, gneiss) occupent l'essentiel du territoire communal. Les roches granitiques occupent essentiellement un territoire peu étendu au nord-est de la commune. Les formations granitiques de la commune sont essentiellement des migmatites leucocrates (mélange de granite et de gneiss).

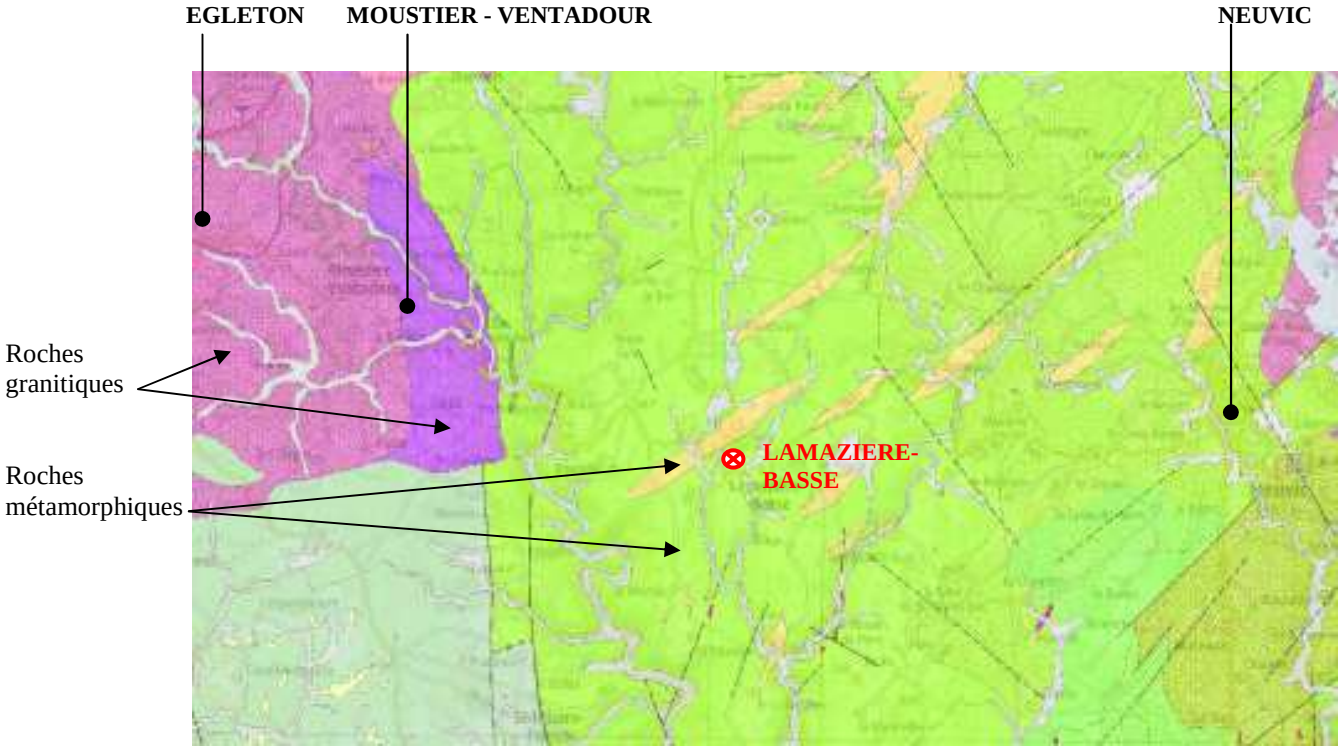

extrait carte géologique BRGM © *IGN*

L'église est située sur une butte rocheuse, au centre du bourg. Les maçonneries sont en grand appareil composé de pierres provenant probablement des carrières locales proches de gneiss, migmatites et granit. Elles sont bâties au tuff, arène granitique formée par la dégradation naturelle du granite sous l'effet de phénomènes physiques et chimiques. La chaux ne semble avoir été utilisée que pour les enduits et dans les mortiers de reprises de maçonnerie postérieures à la construction des chapelles.

La couverture aujourd'hui en lauze, matériau peu utilisé localement, devait être à l'origine en chaume ou bardeaux, comme en témoigne les vestiges de larmier du clocher.

B. LA COUVERTURE

La couverture actuelle, en lauze de schiste posée au clou, sur volige en peuplier de 32 mm d'épaisseur, a été refaite en 1982, avec remplacement à 50% des lauzes.

Le mauvais état des couvertures provient d'une relative vétusté, d'une mise en œuvre hors respect des règles de l'art et des mouvements de la charpente.

Les lauzes sont fixées avec des clous en inox ou en fer, dont les têtes sont sans doute trop fines. Le maintien et la fixation des lauzes sur le versant n'est pas assuré de manière satisfaisante : épaisseur de la volige trop faible (30 au lieu de 45-50 mm), clous lisses n'assurant pas une fixation ferme, section et têtes des clous de dimension trop faible.

Le faîtage est composé de tuiles en terre cuite scellées avec un recouvrement qui semble très faible, voir inexistant.

Le cliché ci-joint a été pris par l'architecte des Bâtiments de France avant la révision de la couverture faite en 2012 : présence de nombreuses lauzes manquantes ou décrochées. →

La couverture présente à nouveau des manques et des lauzes sont visibles tout autour de l'édifice au sol, voir fichées de quelque centimètre dans le sol, suite à la violence de la chute.

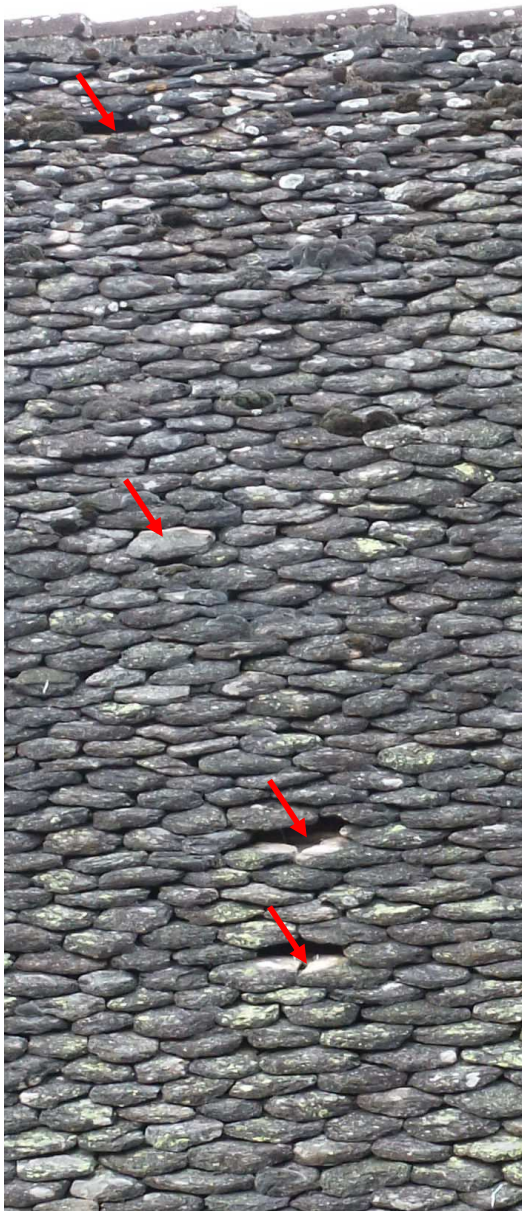

DANGER IMMEDIAT - URGENT : mise en place d'un périmètre de sécurité autour de l'édifice ou de pare gravois.

La présence **d'infiltrations d'eau actives** a été localisée en 2018, en particulier au droit du clocher, où le chéneau est sous-dimensionné et hors d'usage (voir compte-rendu en annexe).

Cette infiltration est présente depuis longtemps, comme le témoigne le pourrissement de la volige et des bois de la ferme.

Cette fuite a été neutralisé provisoirement par l'entreprise Patrick Ferreira (Neuvic) en octobre 2018, contrairement à l'entrée d'eau massive signalée dans la chapelle nord en décembre 2018 qui s'est aggravée (maçonneries de la voûte gorgées d'eau, développement de champignons). De nouvelles fuites actives ont également été identifiées et l'intervention en urgence d'un couvreur a été demandée (voir compte-rendu de la réunion du 1er février 2021 en annexe).

C. L'ACCES AU COMBLE

L'accès au comble, indispensable à la surveillance et à l'entretien des charpentes et couvertures doit être revu car aujourd'hui difficilement accessible :

- tribune instable
- escalier d'accès au comble dangereux : instable, marches pourries
- absence d'accès aux combles des chapelles.

D. LA CHARPENTE

D'une manière générale, les déformations importantes provoquant des poussées non stabilisées de la charpente ont pour origine la vétusté mais aussi le **faible contreventement et le dimensionnement insuffisant des bois**.

La vérification par le calcul par le BET ARCS Ingénierie en 2014[2], a déjà mis en évidence des **dépassements de contraintes dans les bois**. Nota : les valeurs données par le BET sont à prendre avec prudence car les chiffres semblent exagérés.

La charpente de la nef présente un basculement généralisé vers l'ouest, probablement responsable en partie du dévers du clocher, relativement ancien et déjà visible sur les clichés du début du siècle dernier. L'ampleur de ce mouvement est telle que plus de la moitié du sommet des chevrons et situé au-dessus de l'entrait de la ferme voisine.

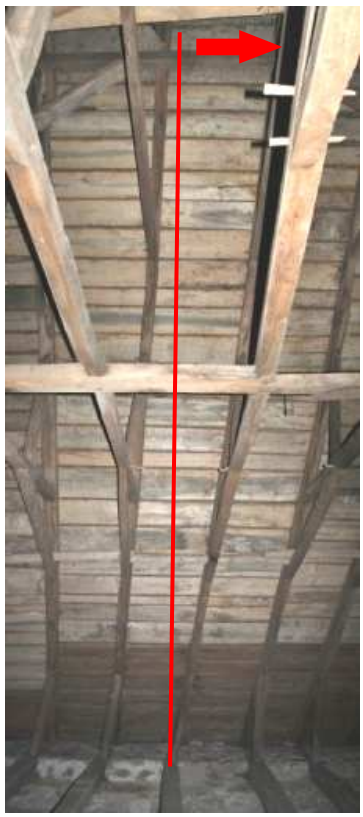

Le poids supplémentaire des lauzes est également un facteur aggravant pour les désordres observés. Des fourrures et de nombreux calages ont été posées pour permettre la repose de la couverture.

A présent, les dislocations et déformations sont préoccupantes et de nombreux bois sont manquants, désassemblés ou cassés, y compris des poinçons, sous-faîtage ou éléments de contreventement, aggravant l'instabilité générale.

De nombreux étais ou renforts provisoires ont été mis en place progressivement sur l'ensemble de la charpente, sans résoudre les causes de ces désordres. Par exemple sur la seconde ferme Est :

- 3 épaisseurs de calages sur le chevrons
- tirant métallique
- buton formé d'un rondin

Nota : la présence d'insectes xylophages dans l'aubier des bois a été mise en évidence.

2 Diagnostic structurel de l'église, ACA Architectes et Associés, septembre 2014

L'instabilité de la charpente est illustrée par les dispositions de détail suivantes :

- l'**interruption localisée de la sablière**, pièce d'appui de la charpente permettant d'assurer le liaisonnement des maçonneries en tête de mur, en particulier au droit des chapelles et du clocher.

- l'**instabilité des charpentes des chapelles**, composées de chevrons en appui sur le pied des fermes de la nef.

Ce dispositif provoque un glissement généralisé de la charpente et la fissuration des entraits de la nef →

ou le désassemblage des chevrons. ↘

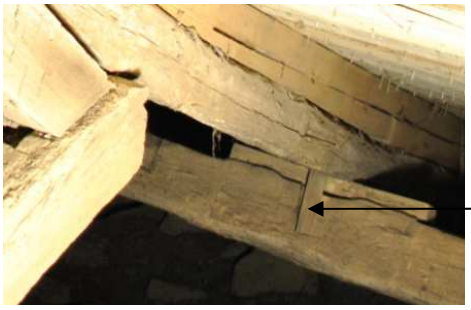

Sur les chevrons de la chapelle sud, des "clavettes" ont été placées au niveau de pannes pour limiter le phénomène. Dispositif absent dans la chapelle nord.

- Les chevrons de la partie Est de la charpente ne sont pas en appuis sur les murs gouttereaux. →

- Les arases des maçonneries ont été en partie rebâties au ciment, y compris au contact des bois, ce qui provoquera à terme leur pourrissement: arase sud-est de la nef et arase Est.

E. MAÇONNERIES

L'église Saint-Barthélémy a été bâtie en plusieurs campagnes successives entre le XIIe et le XVIIIe siècles, et a fait l'objet de multiples campagnes de consolidation ou modification au XIXe et XXe siècles.

Les parements extérieurs, aujourd'hui apparents témoignent de cette histoire complexe par les différents mode de pose, hauteurs d'assise ou nature de pierre. Les désordres affectant ces maçonneries ont pour origine la rusticité et la vétusté des ouvrages, mais aussi des réparations et interventions inadaptées ou trop tardives.

Les principaux désordres affectant les maçonneries sont les suivants:

1. **harpage insuffisant des maçonneries de la chapelle du Rosaire,** ajoutée au XVe siècle.

Des désordres sont vraisemblablement apparus très tôt comme en témoigne le contrefort présent à l'angle nord-est de la chapelle, qui aurait été bâti au XVe siècle puis modifié au XVIIIe et XIXe siècles. Le bombement de l'angle intérieur est déjà visible sur les cartes postales des environs de 1900.

De plus les décors peints du XIXe suivent les déformations générales. →

L'étaiement de l'angle par deux contrefiches a été réalisé en décembre 2018.

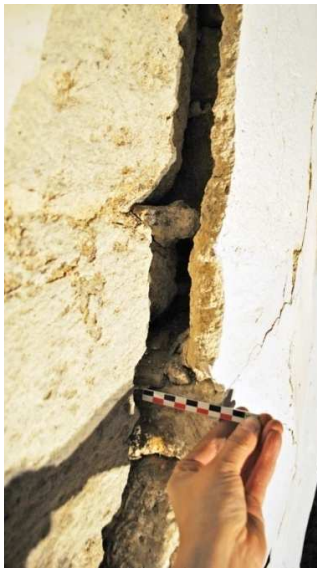

2. <u>important dévers du clocher</u> qui semble être ancien (visible sur les photographies depuis plus d'un siècle), probablement induit par les poussées de la charpente associées à une faible cohésion des maçonneries, aux infiltrations au droit du chéneau et au mouvement des cloches. Les larges joints et ragréages en ciment sont fissurés et décollés.

Le basculement du clocher vers l'ouest y entraine une fracturation verticale des maçonneries hautes de la nef au droit de chaque ferme.

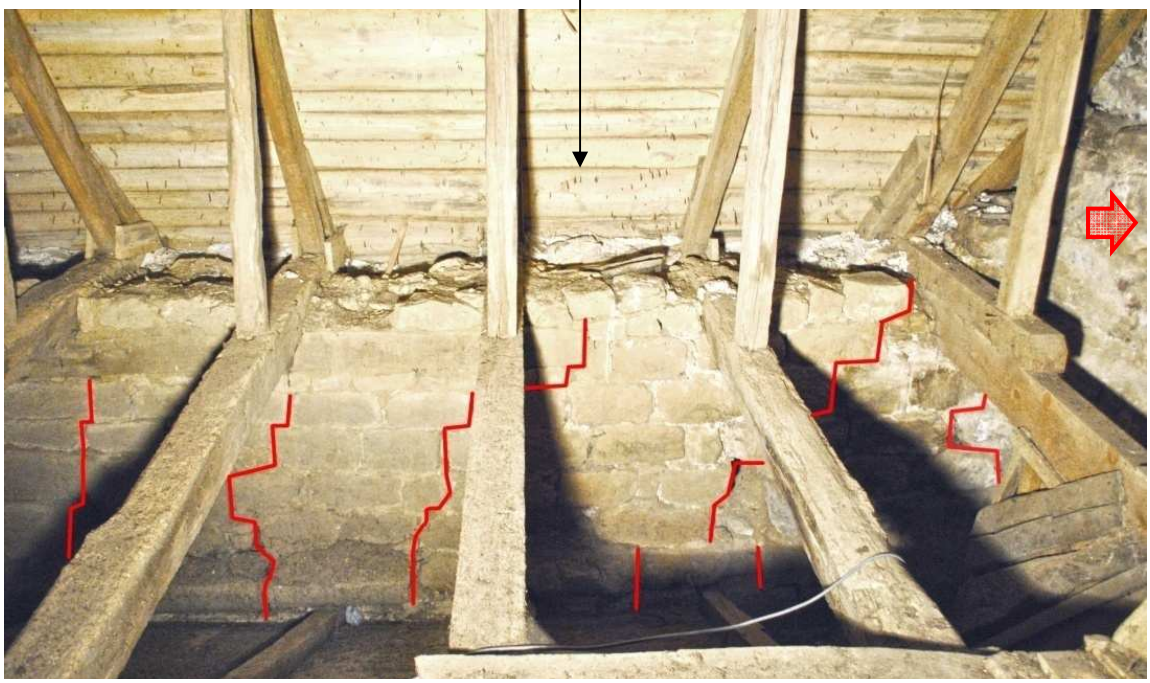

3. fissurations des chapelles et de la sacristie (murs et voûtes).

Constat :

- décollement des mortiers
- mouvement de pierres, notamment basculement du claveau de la baie 6 .

La dépose en urgence du vitrail a été réalisée par l'entreprise MARTIN en juillet 2018.

les principaux facteurs énoncés ci-dessus ont été aggravés par des infiltrations d'eau à travers une couverture dont l'étanchéité ne peut être assurée à long terme.

Fissuration verticale des maçonneries des murs et contreforts, depuis le sol, en particulier sur la façade est de l'église et sur la chapelle sud; certaines fissures sont traversantes.

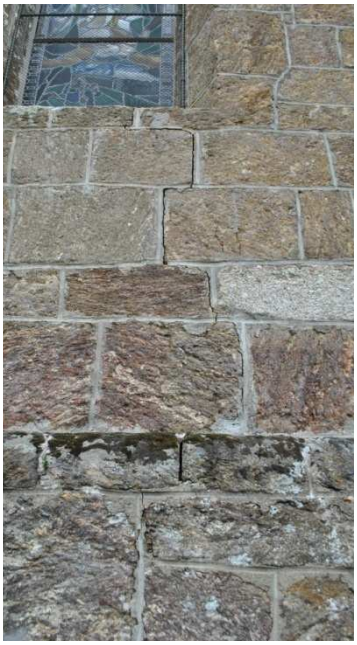

Fissuration généralisée des voûtes des deux chapelles dont les causes sont :

- la désorganisation généralisée des murs causée par le tassement différentiel des maçonneries et les poussées inadaptées de la charpente
- la fragilisation des mortiers par les infiltration d'eau à travers une couverture non étanche

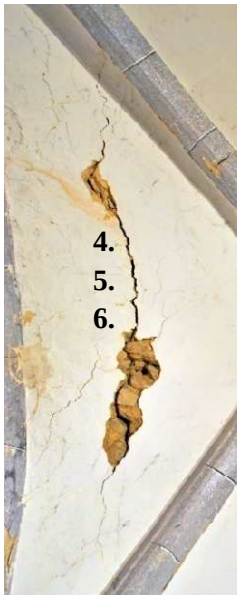

Des témoins composés de plaque de verre collée à la résine époxy ont été mis en place sur une partie des fissures en 1987**. La présence de plaques de verre décollées confirment que les mouvements à l'origine de ces fissures sont actifs** mais nous donnent des informations peu précises quand à l'ampleur de ces mouvements.

Des jauges Saugnac ont été posées en décembre 2018 pour mise sous surveillance des principales fissures :

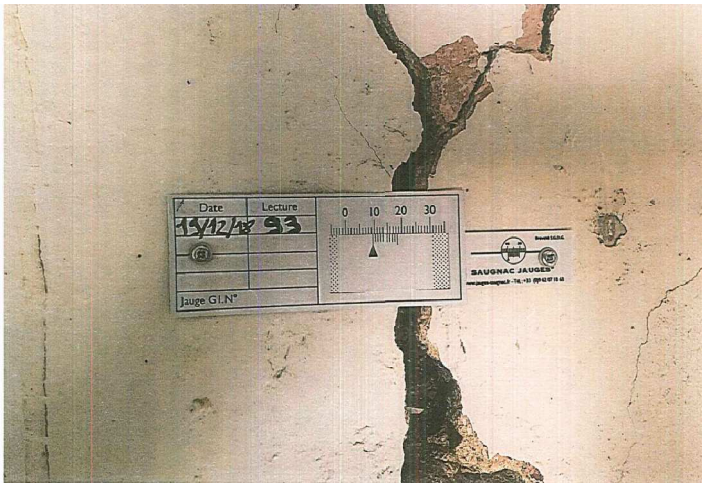

Localisation des jauges : ⟶

Cinq mesures ont été réalisées aux dates suivantes : 19/12/2018, 07/02/2019, 16/04/2019, 29/05/2019 et 02/10/2020 (voir mesures en annexe).

Les mouvements sont inférieurs à 1 mm à l'exception de la jauge 9 : 1,5 mm d'écart entre la première et la dernière mesure. Deux mesures supplémentaires des jauges ont été commandées à l'entreprise SOCOBA : mars et octobre 2021 (en attente réalisation).

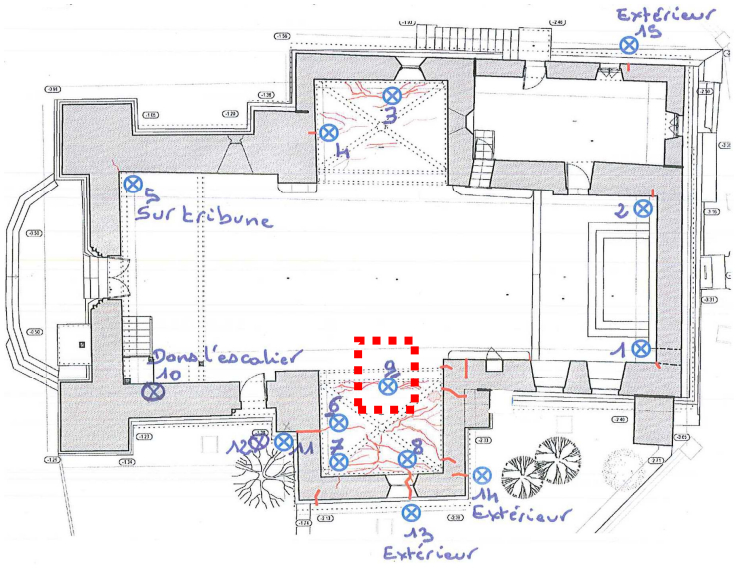

4. Discontinuité entre bâti et sol d'assise

Il est vraisemblable que le **sol d'assise ne soit pas homogène**. Les textes anciens évoquent ce sujet. Selon l'abbé Rivière, le cimetière entourait entièrement l'église à l'origine. Malgré le décaissement et l'évacuation des terres de la partie encore utilisée au XIXe siècle, au sud, la majeure partie du pourtour de l'église présente un potentiel archéologique (présence d'éventuelles cavités et/ou tombes). Il est également probable que les chapelles aient été bâties sur d'anciennes tombes remblayées.

Par ailleurs, la présence d'un souterrain non localisé est évoquée, partant d'une maison voisine et se prolongeant jusqu'à la chapelle nord.

Le **décaissement massif du terrain au sud** de l'église, en 1884 environ, a affaibli la stabilité de l'édifice. Des reprises de soubassement et des fondations en sous-œuvre sont visibles sur les maçonneries, sans réalisées dès le décaissement. Les contreforts sud ont été agrandis à la même époque.

Après la première guerre mondiale, un terre-plein a été aménagé pour installer le monument aux morts, probablement par ajout de terre végétale, puis à nouveau modifié dans les années 1950.

Les reconnaissances de fondation réalisées par l'entreprise Fondasol dans le cadre de l'étude géotechnique de 2014 ont mis en évidence le **faible ancrage des fondations** existantes : 0,5 cm de profondeur, sur du rocher altéré (gneiss) en façade nord, et de 0,13 (RF2) à 0,20 cm (RF1) de profondeur sur des argiles sableuses, pouvant correspondre à de la roche altéré, en façade sud.

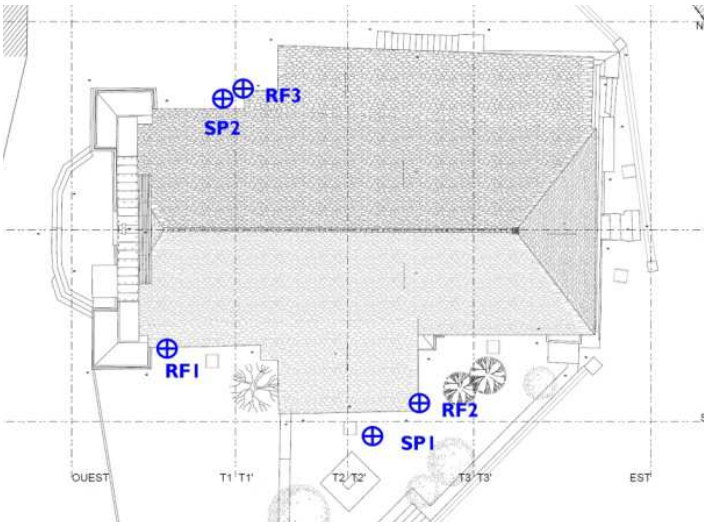

Les essais pressiométriques indiquent toutefois une compacité convenable dans les remblais sableux (SP1) et bonne dans le substratum gneissique altéré (SP2). Les essais réalisés en

laboratoire sur un échantillon du substratum gneissique (SP1) ont mis en évidence un **changement de consistance rapide pour de faibles variations de teneur en eau**. Ils sont peu plastiques et donc peu sensibles aux phénomènes de retrait.

5. Mauvaise gestion des eaux pluviales aux abords

- La **gestion actuelle des eaux pluviales** est à repenser dans son ensemble, en particulier sur ce terrain sensible aux variations hydriques. L'édifice est dépourvu de dispositifs de récupération des eaux pluviales.

Au nord (revêtements de sol étanches), un caniveau en béton en pied de mur, rempli de gravier, est divisé en deux parties :

- entre le clocher et la chapelle nord. Le raccordement au réseau d'eaux pluviales est bouché ou inexistant (eau stagnante).

- chapelle nord et sacristie, passant sous le massif de l'escalier et qui semble raccordé au niveau de la grille de l'angle nord-est

Au sud l'eau du versant s'écoule dans le terre-plein.

- **Le sol des abords**, en revêtements étanches à l'exception du terre-plein sud, présentent des pentes fortes avec des caniveaux placés au pied de l'édifice. L'imperméabilisation des surfaces contribue à augmenter la quantité et les vitesses de ruissellement.

- D'**importants travaux** menés au pieds de l'église ont probablement contribué à l'aggravation des désordres (excavation, vibrations):
- réseau d'éclairage
- réseau d'évacuation des eaux pluviales

6. Perte de l'épiderme protecteur des parements, altérations de surface

En l'absence de gouttières, les soubassements reçoivent toute l'eau de la toiture. Ils sont colonisés par les mousses, lichens, ou même arbustes. La présence de revêtement étanche en pied de façades, crée un phénomène de rejaillissement des eaux sur le soubassement et empêche l'humidité du sol de s'évaporer en la déviant à l'intérieur des murs.

L'ensemble des parements était couvert à l'origine d'enduits ou badigeon protecteur dont des vestiges sont visibles sur les parements :

Les pierres mises à nu de leurs enduits ou badigeons protecteurs sont aujourd'hui en partie fracturées, désagrégées ou desquamées. Cette dégradation est aggravée sur certaines pierres de nature plus fragile (roches métamorphiques).

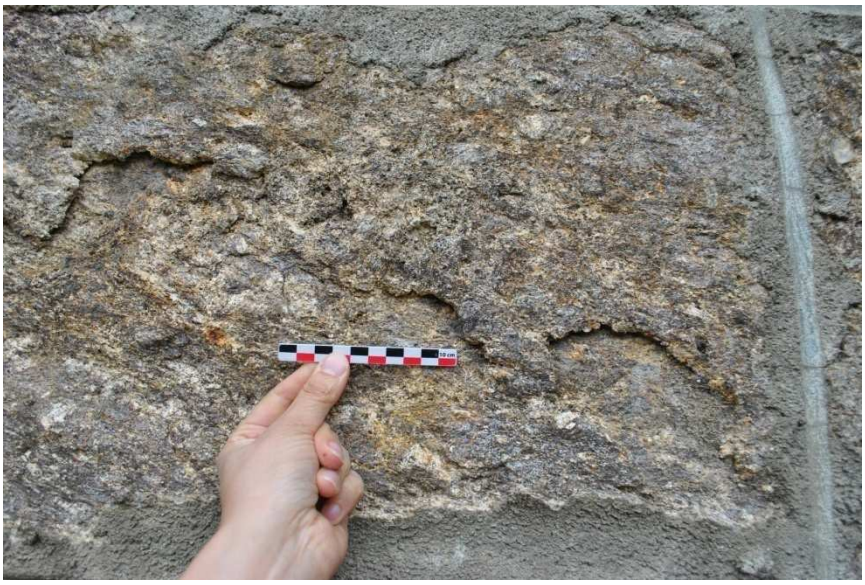

F. CLOCHES

L'installation compte 4 cloches et a fait l'objet d'une dernière intervention en 2009 par l'entreprise Cessac qui en a assuré l'entretien par la suite : mise sur roulements à billes des cloches, pose de moteurs de balancement linéaire à aimantation et remplacements des lignes électriques ainsi que le tableau de commande électronique dans la sacristie.

Le cheminement d'accès actuel présente un danger réel pour le personnel :

- escalier d'accès au comble dangereux, et instable
- échelle d'accès au châssis de toit en mauvais état
- bois de la plateforme pourris ou manquants, garde-corps instable

A cause de l'impossibilité d'accès, l'installation n'est plus entretenue.

G. ACCESSIBILITE

o accès ouest

L'empierrement en galets est désorganisé, ainsi que le socle de la croix. Au vu des différences de niveaux, il semble difficile d'envisager l'aménagement d'un accès handicapé, sans nuire aux dispositions anciennes de l'édifice. Absence de main courante.

- **accès nord sacristie**

L'escalier est en mauvais état et se désolidarise de la façade. La plupart des marches sont fracturées et/ou ragrées au ciment. Le garde-corps est déformé et dangereux.

H. VITRAUX ET MENUISERIES

- **Vitraux**

Les vitraux, dont les plus anciens datent de 1936 (baies 2 et 4) et le plus récent de 1997 (baie 3), sont en bon état général. Leur calfeutrement ayant été réalisé avec un mortier très dur (ciment), leur dépose sera délicate.

Par mesure de sécurité, le vitrail de la chapelle du Rosaire, dont la baie est fracturée avec affaissement de claveaux, a été déposé le 26 juillet par M. G. Deplat (ets Martin LG). Le vitrail a été fixé par l'entreprise dans un châssis en fer pour permettre sa présentation en mairie en attendant la réalisation des travaux.

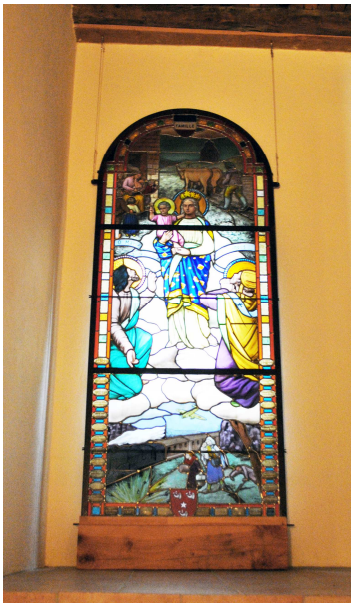

- **Menuiseries**

Les menuiseries, portes et fenêtres, ne sont pas en bon état : altération des bois, corrosion des ferrures et serrurerie.

I. INTERIEUR DE L'EDIFICE

La présente mission concerne la restauration extérieure de l'édifice, néanmoins certains points doivent être mentionnés concernant l'intérieur :

o stabilité de la tribune

La tribune, qui permet l'accès au clocher, est en mauvais état et ne permet pas un accès sécurisé :

- instabilité des appuis : La poutre Est est pourrie au nord et fracturée au sud.

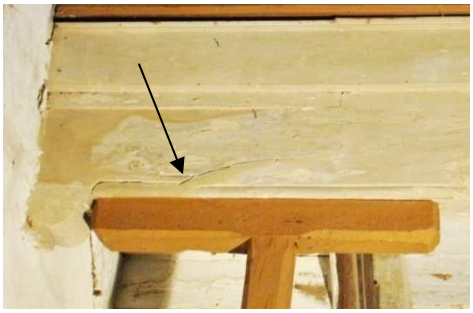

L'extrémité sud des 2 poutres porteuses a été confortée par l'ajout d'un poteau.

- pourrissement des bois induit par les infiltrations d'eau à travers une couverture non étanche

- escalier désorganisé et désolidarisé du mur, à la stabilité précaire

o parements intérieurs

L'église possède un ensemble relativement complet de décors peints du XIXe siècle, mais également des vestiges de polychromies plus anciennes (XVIIe) visibles par les sondages réalisés en 1991 par M.Carré peintre restaurateur, (le rapport du peintre restaurateur n'a put être retrouvé pour la réalisation du présent dossier) et sur la voûte.

Ces décors présentent des dégradations et pathologies complexes liées à l'usure, vétusté, remontées capillaires, toiture non étanche, et aux désordres structurels de l'édifice : décollement des enduits support, pulvérulence de la couche picturale et développement de champignons (voir CR du 1/02/2021).

Les différentes couches actuellement visibles sont les suivantes :

- décor XIXe à appareil feint sur les soubassements, chaînes d'angle et ébrasement des baies. Le reste des parements est couvert d'un enduit plein de couleur claire.

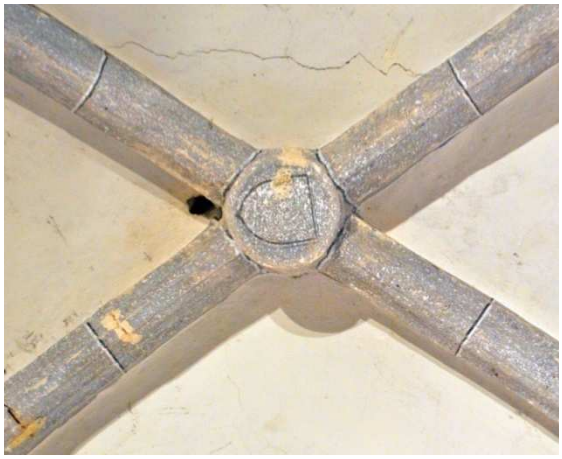

Ce décor présente des décollements et des manques : parties visibles sur les cartes postales anciennes recouvertes de badigeon blanc probablement à la suite de reprises de maçonnerie ou chute d'enduit.

- décor XVIIe avec drapés sous la corniche →

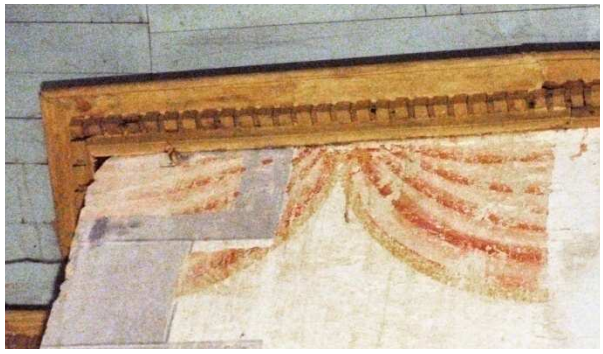

- décor d'éléments architecturaux sur les murs Est des chapelles ocre rouge et ocre jaune, au-dessus des autels (XVIIe ?)

- décor encadrant la chaire et le retable (XVIIe ?) peu lisibles

- litre funéraire : plusieurs litres semblent superposées →

Un accompagnement de travaux de maçonnerie est indispensable : Les travaux de reprise des désordres structurels devront être réalisés avec un soin particulier vis à vis de ces décors qui recouvrent l'ensemble des parements.

- **mobilier**

L'église possède un ensemble mobilier remarquable du XVIIe et XVIIIe siècles. Une partie du mobilier a été déplacée dans un lieu de stockage provisoire en 2013.

Sont encore en place :

- le retable du choeur XVIIe, classé MH
- la chaire XVIIe, classée MH
- la table de communion XVIIe, classée MH
- socles de statues fixés aux murs
- vestiges des fonds baptismaux
- bénitier en granit
- armoire de sacristie XVIIe, classée MH

Nota : la clôture du choeur a été déposée et placée dans la sacristie pour permettre l'étaiement de l'angle de la chapelle sud.

- **sols**

Le sol intérieur de l'église - empierrement en galets avec une allée centrale en dalles de granit de grand format - est particulièrement remarquable et en assez bon état général, malgré quelques affaissements ou zones de descellement des galets.

La présence de tombes dans l'église est connue, notamment :

- dans la chapelle du Rosaire
  - Deux curés - J.CH. de Boisse de la Faye et Léonard Couteau
- dans le choeur de l'église :
  - Jacques Isarn de Fressinet de Valady, marquis de Rousille, 3 janvier 1775
  - Chevalier de Valady, frère du précédent, le 7 février 1776
  - leur arrière grand-mère, Eléonore de Plas de Scorailles, Marquise de Roussille et mère de la Duchesse de Fontange

Les affaissements ponctuels du sol peuvent avoir pour origine un tassement différentiel des couches inférieures ou être liées à la présence de ces tombes.

Les estrades du chœur, encore en place, sont en mauvais état, avec des bois pourris ou cassés, et pourraient présenter un danger en cas de réouverture au public.

Attention, la présence d'insectes xylophages et de champignon a été constatée sur les poutres du plancher de la sacristie; les abouts de poutres sont mouillés et/ou pourris.

- **électricité**

L'installation est ancienne, en mauvais état et ne permet pas d'éclairer l'ensemble de l'édifice. Une mise aux normes est à prévoir.

PARTI DE RESTAURATION

L'étude approfondie de l'édifice réalisée en phase APS (mai 2018) a mis en évidence un état général comportant de graves désordres, principalement dû à la vétusté des matériaux, aux défauts d'entretien désormais chroniques, et à l'instabilité de la toiture. Nous avons longuement considéré les différentes possibilités de remédier à ces désordres, en prenant en compte les difficultés financières réelles de la commune. Plusieurs scénarii ont été proposés en phase APS afin de palier à moyen et long terme aux principaux désordres, en particulier à l'instabilité de la toiture, et notamment de la charpente, et aux problèmes structurels. Le maître d'ouvrage a retenu la proposition de la restauration définitive de l'église en une phase unique.

TRANCHE UNIQUE : RESTAURATION EXTÉRIEURE

Confortation et mise hors d'eau de la toiture

L'état général de la toiture est très préoccupant (importants désordres actifs, instabilité et mauvais état général, entrées d'eau…) avec des chutes de lauzes répétées présentant un danger pour les passants. La couverture a été refaite en lauze de schiste en 1982 hors respect des règles de l'art (épaisseur de volige insuffisante, clous lisses, etc) et des chutes de lauzes sont signalées dès 1986. Une intervention générale est à présent indispensable pour redonner une bonne étanchéité à l'édifice tout en stabilisant les mouvements provenant de la charpente.

Au vu de l'instabilité de la charpente et de l'ampleur des déformations, sa consolidation sans dépose n'est pas envisageable. La charpente et la couverture seront entièrement déposées et restaurées. L'ensemble de ces travaux se fera sous protection hors d'eau provisoire (parapluie), pour permettre à la fois une remise en état des charpentes et des maçonneries concernées dans les meilleures conditions tout en protégeant l'édifice dont l'intérieur a déjà souffert de nombreux dégât des eaux.

Le projet prévoit le redimensionnement des bois de charpente sous-dimensionnés, l'amélioration du contreventement et de la stabilité générale, la réfection des assemblages et le changement des bois défectueux

Concernant la couverture, nous proposons de remplacer l'actuelle lauze de schiste par un matériau plus adapté, c'est à dire plus léger et plus étanche, l'ardoise de Corrèze.

La présence de lauzes de schiste aujourd'hui à Lamazière-Basse semble être un apport relativement récent, visible sur très peu de toitures. Cette présence s'explique par la proximité géographique avec des zones présentant ce type de couvrement, notamment le Cantal ou le sud-est de la Corrèze. Le matériau de

couverture majoritaire et traditionnel local est l'ardoise de Corrèze de moyenne épaisseur, taillée en ogive, visible sur les cartes postales anciennes et encore majoritairement présent dans le bourg :

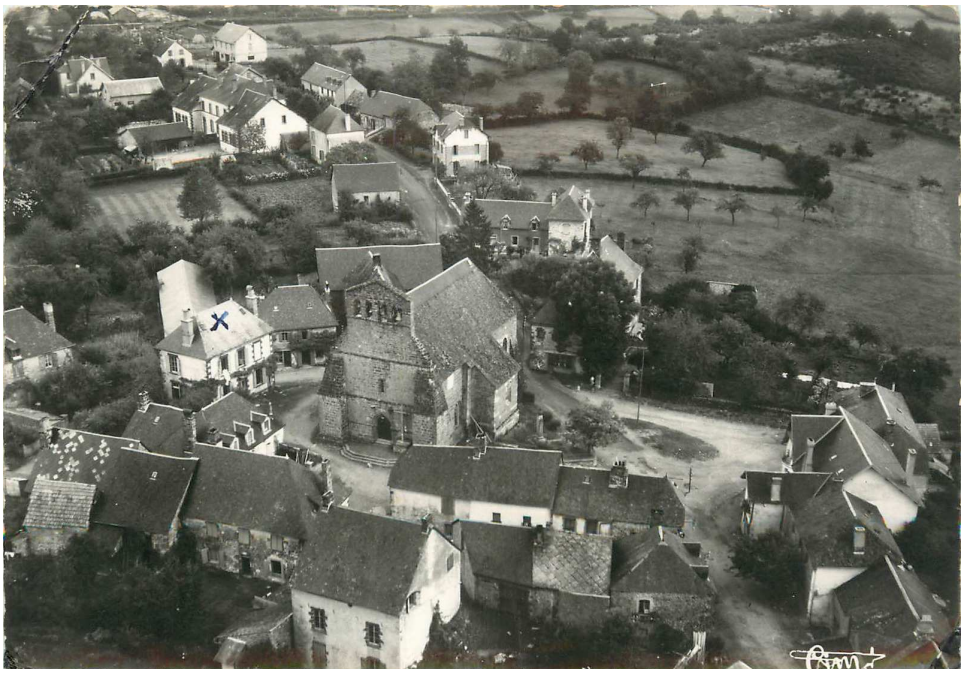

Les toits en lauzes forment une étanchéité imparfaite, face aux couvertures en ardoise, en particulier sur des couvertures avec des versants de grande longueur (14 m) et qui comportent une pente relativement faible en pied de versant, comme c'est le cas de l'église Saint-Barthélémy.

Par ailleurs, la configuration de la charpente et les sections des bois sont parfaitement inadaptés pour supporter le poids d'une telle couverture. Bien que les valeurs données par le BET ARCS Ingénierie en 2014 semblent exagérées, l'existence d'importants dépassements de contrainte dans les bois de cette charpente est indéniable et les pathologies et désordres induits sur l'édifice sont majeurs :

- basculement des fermes et mouvements en tête
- casse et désassemblage des bois
- déversement du pignon ouest

Le poids moyen d'une couverture en lauzes de schiste est de l'ordre de 100 à 120 kg au m^2, tandis que celui d'une couverture en ardoises de Corrèze est de l'ordre de 50 à 60 kg au m2. Sur la totalité de la toiture (570 m^2 de versant), les lauzes représentent une surcharge d'environ **30 tonnes** par rapport à une couverture en ardoise traditionnelle.

Avant la restauration de 1982, la couverture était en lauzes chevillées avec une partie en ardoises au droit du faîtage.

Dans les documents d'archive, il n'est pas fait mention du matériau de couverture; néanmoins, la représentation de l'élévation avec coupe de la charpente dressées par l'architecte Loiselot en 1882 (extrait du dossier de recensement 1970) présente une toiture légèrement différente de l'édifice actuel (dispositions de la charpente et forme du toit), avec un graphisme évoquant une couverture en ardoise.

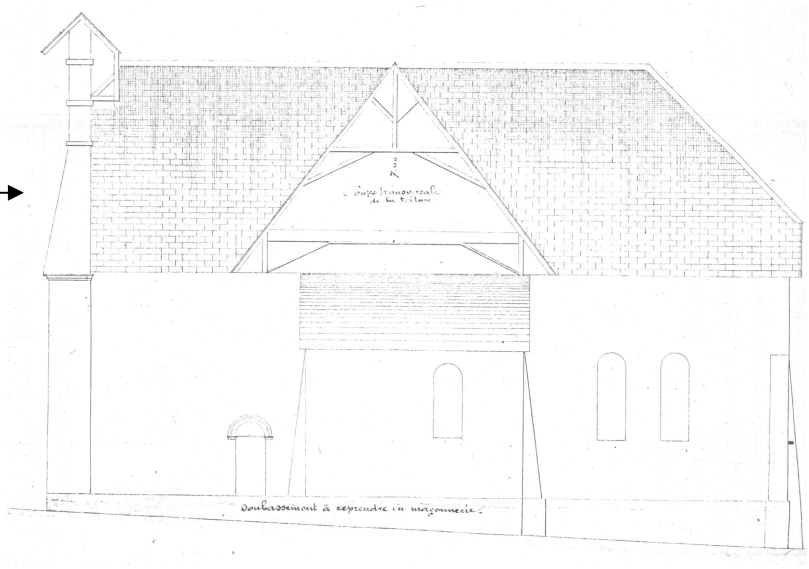

Les vestiges de larmier sur le clocher témoignent de l'existence d'une couverture à plus faible pente, antérieure à la charpente actuelle (chaume ou bardeaux?) dont les dispositions ne sont pas connues.

Dans le présent projet, après concertation avec la Commune, propriétaire, et la DRAC, il n'est pas envisagé de modifier la configuration de la charpente, ni le volume du toit; la volumétrie actuelle sera reconduite.

Confortement des soubassements et assainissement des maçonneries enterrées

L'étude réalisée par l'entreprise Fondasol en 2014 a mis en évidence le faible ancrage des fondations existantes, dans un sol sensible aux variations hydriques. La stabilisation des soubassements et des fondations sera réalisée par démontage-remontage ponctuel et reprises en sous-oeuvre traditionnelles par élargissement et/ou approfondissement des semelles. La gestion des eaux pluviales sera repensée dans son ensemble avec la mise en place d'un système de récupération et d'évacuation des eaux, son raccordement au réseau et la reprise des sols étanches en pied de façade.

Consolidation structurelle des maçonneries

La stabilisation des ouvrages sera réalisé de préférence par démontage-remontage des maçonneries les plus déformées ou désorganisée, par remaillage des fissures et refichage profond. Les parements présentant des défauts de liaisonnement seront partiellement rebâtis. Les désordres majeurs identifiés sur les murs de façade seront repris par démontage partiel, remaillage et régénération des mortiers. L'augmentation du dosage en chaux naturelle des mortiers devra être limitée, pour ne pas modifier le comportement général des structures.

En complément, des tirants forés horizontalement et scellés dans les maçonneries seront mis en œuvre dans le mur Est de la chapelle sud et dans les murs gouttereaux, au droit du clocher.

Restauration des parements

Une grande partie du bâti de l'édifice est réalisée avec des mortiers très faiblement dosés, voir avec absence de liant. Cette particularité régionale courante (églises de Viam, de Tarnac, etc.) explique la grande vulnérabilité du bâtiment, ainsi que les désordres spécifiques que l'on y retrouve.

Après la consolidation préalable des maçonneries, les parements seront nettoyés, les joints au mortier de ciment purgés puis refichés profondément avec du mortier de chaux naturelle (dosage moyen).

Les pierres fortement altérées ou érodées seront remplacées à l'identique. Les glacis des contreforts et du clocher seront restaurés. Les corniches et les modillons sculptés seront consolidés et restaurés.

Les mortiers seront cartographiés et étudiés, puis des essais seront réalisés afin d'unifier l'aspect général des parements. Le clos sera parfait par la remise en état des portes, fenêtres et la restauration des vitraux et de leur protections. La repose des vitraux se fera en aménageant, en partie inférieure, une ventilation et la récupération des eaux de condensation.

Equipements techniques

Les cloches ne sont plus entretenues, faute d'accès sécurisé. L'installation sera remise en état, compris la remise en service de la passerelle, et les cloches seront restaurées.

Une étude foudre sera réalisée et un paratonnerre mis en place.

Travaux intérieurs

La présente campagne de travaux concerne majoritairement la restauration extérieure de l'édifice, mais nécessite également des interventions intérieures ponctuelles:

- reprises structurelles indispensables à la stabilité de l'édifice sur les murs et voûtes des chapelles, nécessitant également l'accompagnement d'un peintre restaurateur
- remise en état du plancher de la tribune pour permettre l'accueil du public
- sécurisation des accès au comble, et à la tribune par la remise en état des escaliers instables
- l'installation électrique doit être remise en état et mise aux normes

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

lot 1 : échafaudages - parapluie
lot 2 : maçonnerie – pierre de taille
lot 3 : couverture ardoise
lot 4 : charpente - menuiserie - ferronnerie
lot 5 : vitraux - serrurerie
lot 6 : mortiers anciens - décors peints
lot 7 : cloches
lot 8 : électricité
lot 9 : paratonnerre

RESTAURATION EXTERIEURE - TRANCHE UNIQUE

1. ECHAFAUDAGES -PARAPLUIE

Echafaudages et protections
L'ensemble des échafaudages devra répondre à la norme NF HD1000 de classe VI pour les travaux de maçonneries lourdes et de gros stockage de matériaux.
- réalisation de plans d'exécution et des notes de calculs, compris parapluie
- vérification de stabilité par bureau de contrôle extérieur
- échafaudages de pied et sur gouttereaux au devant des élévations extérieures
- plancher de travail dans le comble, en appui sur les arases pour restauration de la charpente
- échafaudages intérieurs de pied au droit des chapelles et des reprises ponctuelles intérieures
- plancher de travail à la naissance des voûtes des chapelles
- sapine extérieure d'approvisionnement à deux compartiments, l'un pour la manutention des matériaux avec treuil électrique (capacité 500 kg), l'autre pour l'accès au chantier avec escalier de chantier
- sapine intérieure d'approvisionnement avec treuil électrique (capacité 500 kg)
- mise en place de tout dispositif de sécurité nécessaire à l'intervention
- installation de film micrométrique double épaisseur sur l'ensemble des surfaces
- éventail en bascule pare-gravois, tôles neuves et ossature au droit des accès.

Parapluie sur échafaudages pour travaux de couverture
- bâche plastique blanche translucide sur poutrelles aluminium, en couverture et en parties verticales compris retour en pignon
- ossature en fermes métalliques, poutrelles, etc…
- pose et fixation sur les échafaudages extérieurs
- toutes les sujétions pour l'étanchéité au passage des échafaudages.
- collecte et évacuation des eaux pluviales du parapluie avec acheminement jusqu'au sol

2. MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE

Installation de chantier
- mise à disposition d'une zone de stockage des matériaux, aménagement d'une aire de chantier
- mise en place de clôture de chantier (hauteur 2,5 m), constituée de planches verticales de sapin toute hauteur fixées sur ossature ou sur les échafaudages
- aménagement et entretien pendant la durée des travaux d'un cantonnement de chantier : baraquements, vestiaires, réfectoire, sanitaires, etc.
- branchement aux réseaux
- fourniture pose et entretien du panneau de chantier pendant la durée des travaux.
- repliement, nettoyage pendant et en fin de chantier, manutention, évacuation des gravois.

Travaux préliminaires et préparatoires
- fourniture et pose de protections provisoires des sols extérieurs et intérieurs
- protection de l'éclairage extérieur de mise en valeur
- protection de la calade intérieure
- protections provisoires (mobilier, ouvrages) par bâches et caisses en planches de bois pendant la durée des travaux.
- étaiement des voûtes des chapelle pour reprises de maçonnerie
- étaiements provisoires, de toute nature, pendant les travaux de maçonnerie
- dépose des étaiements à la fin du chantier, compris étaiement mis en place en 2018

Travaux de consolidation des maçonneries
- mise en œuvre de tirants métalliques forés horizontaux (chapelle sud et clocher)
- stabilisation définitive des murs et arases par démontage-remontage de maçonnerie, recalage, refichage profond
- refichage, régénération, consolidation des maçonneries, remaillage des fissures
- confortation des fondations, reprises en sous-œuvre en recherche
- démontage-remontage ponctuel des voûtes des chapelles

Parements et ouvrages en pierre de taille
- nettoyage des parements en pierre de taille, dévégétalisation, émoussage, brossage léger, lavage à l'eau ou micro-gommage, traitement biocide
- purge en profondeur des joints ciment ou altérés et des ragréages ou enduits de mortiers hydrauliques et/ou ciment sur parements en pierre de taille, refichage profond au mortier de chaux naturelle
- remplacement des parements en pierre de taille très érodés, taille à l'identique des parements existants
- retaille de pierre de taille de remploi
- consolidation des pierres fracturées conservées par goujons et agrafes
- ragréages sur pierre de taille
- réfection des glacis des contreforts
- restauration des corniches, larmiers et des redents du clocher
- réfection des joints au mortier de chaux naturelle
- badigeons, patine et/ou eau forte d'harmonisation

Parements de maçonnerie de moellons
- nettoyage des parements de maçonnerie, dévégétalisation, émoussage, brossage léger, lavage à l'eau, traitement biocide
- dégradation des joints altérés
- ponctuellement, purge en profondeur des joints de mortiers hydrauliques et/ou ciment sur maçonneries, refichage profond au mortier de chaux naturelle
- reprise et relancis de moellons en recherche
- réfection des joints et enduits au mortier de chaux naturelle

Assainissement et emmarchements

- dépose de revêtement étanche (enrobé routier) au pied du clocher et des façades nord et Est, sur une largeur de 0,50m
- mise en place de revêtement non étanche : pavés posés au sable / calade traditionnelle
- dépose des caniveaux béton, réfection à neuf du dispositif de récupération et d'évacuation des eaux pluviales, raccordement en recherche au réseau existant
- remise en état de l'emmarchement et de la calade à l'entrée ouest de l'église
- démontage partiel et recalage de l'escalier d'accès à la sacristie, purges des ragréages ciment, remplacement à l'identique des marches très altérées, consolidation par goujons et agrafes des marches cassées
- recalage des marches d'accès à la pièce sous la sacristie, compris remplacement ponctuel de pierres altérées

Ouvrages divers

- stabilisation de la tribune : fourniture et pose d'un socle en pierre pour mise en place d'un second poteau en symétrique du poteau existant (suivant socle du poteau en place)
    - vérification par carottage ø 50 mm de la profondeur du rocher à l'aplomb du futur pilier
    - si le rocher se trouve à moins d'une soixantaine de centimètres, le socle en pierre sera placé en appui sur celui-ci, sinon façon de fondation ponctuelle à réaliser hors gel
    - mise en œuvre d'un socle en pierre suivant modèle de l'autre poteau
- réparations de surface très ponctuelles de la calade intérieure, posée traditionnellement à la terre :
    - reprises des raccords de ciment
    - reprises inadéquates
    - lacunes de calade ou zones de tassement qui gêneraient le passage du public
- remise en état du cadran solaire
- recalage, stabilisation des socles des croix bâtis contre les façades Est et ouest
- accompagnement de travaux autres corps d'état (percements, saignées…)
- remise en état des sols à la fin du chantier
- nettoyage du chantier, gestion et enlèvement des gravois

3. COUVERTURE

Réfection à neuf de la couverture en ardoises de Corrèze (Travassac)

- dépose de couverture en lauzes avec récupération, compris tri, stockage
- dépose sans remploi de la volige
- fourniture et pose de volige neuve en peuplier 30 mm
- fourniture d'ardoises de Corrèze (Travassac) neuves format ogival, pose au clou cuivre carré cranté
- réfection à neuf du faîtage en tuiles creuses

Évacuation des eaux pluviales

- mise en oeuvre d'un couloir d'eau en cuivre au droit du clocher
- fourniture et pose de gouttières pendantes demi-rondes et descentes EP neuves, en cuivre 8/10^{e}
- fourniture et pose de dauphins en fonte, 2,00 ml de longueur

Ouvrages divers

- réfection à neuf du châssis de toit en fonte (accès au clocher)
- restauration de l'épis de faitage
- fourniture et pose d'habillages ou larmiers en plomb 3 mm sur éléments saillants à protéger + habillage de la partie basse des baies du clocher
- nettoyage du chantier, gestion et enlèvement des gravois

4. CHARPENTE – MENUISERIE – FERRONNERIE

Travaux préliminaires
- relevé et diagnostic
- vérification de la stabilité de la charpente par BET spécialisé, avec prise en compte du changement de matériau de couverture, compris notes de calculs

Installations de chantier complémentaires
- moyen de levage pour dépose – repose de la charpente

Restauration de la charpente
- désassemblage, transport pour restauration en atelier et/ou in situ
- redimensionnement des bois, renforcements en recherche, amélioration du contreventement
- fourniture et pose de bois de charpente neufs de même essence, pour redimensionnement des bois, remplacement complet ou partiel de pièce altérée, compris les assemblages et toutes les façons identiques à la charpente originelle
- traitement insecticide et fongicide, nettoyage de l'ensemble des bois conservés
- assemblage par chevilles, compris rechevillage
- taille de parement à l'outil manuel
- intervention ponctuelle sur le plafond en accompagnement des travaux de charpente : dépoussiérage de la face supérieure, révision des fixations des planches au droit des entraits, compléments et renforcements en recherche

Chemin de service et échelles d'accès
- fabrication d'un chemin de service dans les combles, platelage et garde-corps en bois
- aménagement d'un accès au comble de la chapelle sud, compris échelle
- fabrication et pose d'une échelle en chêne avec palier pour accès au clocher
- réfection à neuf du platelage de la plateforme du clocher en bois de classe III

Travaux intérieurs
- stabilisation de la tribune:
    - vérification de la stabilité étude BET
    - vérification des empochements des poutres
    - renforcements à la résine, remplacement des bois altérés
    - mise en place d'un second poteau en symétrique du poteau existant
- remise en état du plancher de la tribune : remplacement des planches pourries ou cassées
- redressement refixation, remise en état de l'escalier menant au comble
- réfection à neuf de la porte d'accès au comble
- remise en état en recherche du plancher de la sacristie
- mise en teinte ou mise en cire des bois neuf à l'identique des bois existants

Menuiseries extérieures
- restauration des menuiseries extérieures, compris mise en jeu, mise en peinture :
    - porte ouest accès église
    - porte nord sacristie
    - porte sud nef
    - porte nord accès pièce sous la sacristie
    - fenêtres de la sacristie

Ferronnerie-serrurerie
- restauration de ferronnerie ancienne :
    - plateforme clocher

  - garde-corps escalier d'accès à la sacristie
  - grilles en fer forgé fenêtres de la sacristie et vitraux nord
  - croix en fer forgé sur l'épi de faitage
- fermeture de l'ouverture de la pièce sous la sacristie par grillage anti volatile sur cadre

Divers
- fourniture des bois pour réfection des moutons des cloches
- dépose - repose des croix fixées au façades de l'église pour permettre la restauration des parements, compris remise en état :
  - croix en bois à l'ouest : nettoyage, brossage des bois, traitement à l'huile de lin incolore, remise en état et traitement anti-corrosion des fers
  - croix en fonte à l'est : nettoyage, brossage, remise en état, mise en teinte

5. VITRAUX - SERRURERIE

Travaux préparatoires et de dépose
- échafaudages intérieurs, en complément des installations prévues au lot 1
- dépose soignée en conservation des vitraux anciens compris armatures, repérage et transport en atelier.
- vitrail en dépôt à la mairie à emmener en atelier pour restauration
- occultation provisoire des baies par des panneaux rigides translucides

Vitraux
- restauration des verrières, comprenant : dépose des réparations inadaptées, remplacement des verres cassés, remise en plomb en recherche, nettoyage, protections, etc.
- fourniture et pose d'armatures en fer forgé artisanal (barlotières, vergettes) compris attaches en plomb sur vergettes et scellements, pour remplacement en recherche
- pose des verrières, compris calfeutrement au mortier de chaux sur les deux faces, recoupement des panneaux bas et création de profils de récupération de l'eau de condensation en plomb en pied de vitrail
- dépose soignée des grilles de protection de vitraux, sans remploi
- fourniture et pose de protections extérieures grillagées en cuivre torsadé avec ossature en tube cuivre sur l'ensemble des baies
- nettoyage en cours et en fin de chantier.

6. MORTIERS ANCIENS - DECORS PEINTS

Investigations préalables sur l'ensemble des surfaces extérieures et zones d'intervention intérieures
- investigations en recherche de polychromie, sur tous les éléments susceptibles de receler des vestiges de couches picturales
- préconsolidation de sauvegarde en préalable aux interventions
- inventaire des mortiers et encadrement du maçon pour étalonnage des teintes

Restauration/ conservation des vestiges de décors peints et de polychromie
- sur parements extérieurs : nettoyage, dégagement, consolidation des vestiges de polychromie. En recherche.
- sur parements intérieurs (zones d'intervention maçonnerie):
  - consolidation du support si nécessaire
  - pré-consolidation de la couche picturale et / ou du corps d'enduit

- dépoussiérage et nettoyage
- consolidation du corps d'enduit,
- refixage de la couche picturale
- dégagement des couches picturales sous-jacentes
- réintégration de petites lacunes d'enduit
- réintégration ponctuelle de badigeon
- réintégrations ponctuelles de lacunes sur décor nettoyé, dégagé
- badigeon sacrificiel et/ou patine d'harmonisation

Assistance technique

Assistance et encadrement technique des travaux de maçonnerie - pierre de taille, pour les interventions suivantes :

- localisation des zones jointoyées et / ou enduites et / ou badigeonnées, à purger ou à préserver
- élaboration, préparation et mise en œuvre des patines, eaux fortes ou badigeons d'harmonisation

7. CLOCHES

- dépose/ repose des cloches et de leurs supports pour restauration
- révision du fonctionnement (battants, baudriers…)
- remplacement des moutons en fonte par des moutons traditionnels en chêne, ferrures forgées,
- remise en état du mouton en bois et de ses ferrures
- dépose sans remploi des roues de volée existantes; fourniture et pose de roues de volée métallique habillées en chêne,
- réglage et traitement anticorrosion
- révision des mécanismes d'actionnement des cloches
- dépose-repose et mise aux normes du dispositif d'électrification

8. ELECTRICITE

- dépose des installations électriques hors d'usage, filerie, appareillage
- mise en place d'éclairage de service dans les combles et éclairage de service et sécurité dans l'église
- mise en place d'un éclairage dans l'église (espace, décors et objets d'art)
- raccordement au du tableau général, compris mise aux normes

Nota : l'installation électrique neuve sera mise en place à partir du tableau électrique de la sacristie, en passant par les combles. Le cheminement des alimentations de fera dans le comble, puis sur la corniche et descendra en apparent sur les parements verticaux ou la tribune, compris mise en teinte suivant support. Aucune saignée ne sera réalisée dans la calade. Les prises seront placées en élévation sur des éléments bois de type escalier, estrade, emmarchement ou pilier renfort de la tribune.

9. PARATONNERRE

Protection des échafaudages
- mise en place d'une liaison équipotentielle pour protection des échafaudages contre la foudre

Installation de paratonnerre
- étude foudre
- fourniture et pose d'une installation complète : pointe captrice, descentes, prises de terre compris interconnexion
- fourniture et pose de parafoudre